CEPICI
CENTRE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS EN CÔTE D'IVOIRE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

Réf: Dossier 314752

# Avis de constitution

## SOCIETE « RARENOUVE VEGAN HAVEN » en abrégé « RVH »

Siège ABIDJAN YOPOUGON NOUVEAU QUARTIER, Lot 561, Ilot 55

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 22 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RARENOUVE VEGAN HAVEN » en abrégé « RVH »

Objet : Cuisine végétalienne -Restauration végétalienne -Alimentation végétalienne -Agriculture biologique,
-Textiles vegan -Accessoires vegan
- Hôtellerie vegan- Cosmétiques vegan-Prêt à porter vegan
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON NOUVEAU QUARTIER, Lot 561, Ilot 55

Dirigeant(s) Mlle COULIBALY ZELLE TENIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02566 du 31/05/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°31218/GTCA/RC/2024 du 31/05/2024

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
GUICHET UNIQUE
CEPICI